



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

nappes phréatiques

Question écrite n° 119403

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur l'accès en eau potable dans les communes et plus précisément dans les communes rurales. La sécheresse qui sévit actuellement en France depuis plusieurs mois se fait ressentir sur les nappes phréatiques et la ressource en eau potable. Certaines collectivités locales vont devoir assurer le ravitaillement en eau de leurs administrés. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les dispositifs d'accompagnement humains, et financiers prévus par le Gouvernement en pareille circonstance.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119403

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10715

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)